

(0959)

ogie médicale

aboratoires

UN SALAIRE POUR VIVRE, PAS POUR SURVIVRE!

e 27 avril dernier, un accord sur les salaires minima de la branche des Laboratoires de Biologie Médicale Extra-Hospitaliers a été signé entre les organisations patronales et les syndicats CFDT et FO.

Pourtant, à cette date, nous savions déjà que l'inflation galopante amènerait une augmentation du SMIC dans les semaines voire les mois à venir. Raison pour laquelle la CGT n'a pas signé l'accord qui actait une régression salariale du fait de l'augmentation de l'inflation de plus de 6 % sur un an.

Mais nous le savons toutes et tous, l'inflation officielle ne reflète pas la réalité de l'augmentation des prix des produits de consommation courante pour les familles, qui va de 15 à 20 % sur les produits alimentaires de première nécessité voire beaucoup plus pour l'énergie ou le carburant.

Suite à l'augmentation automatique du SMIC au 1er août 2022, c'est donc sans surprise que nous nous retrouvons 3 mois après la signature de l'accord avec à nouveau les 6 premiers coefficients en dessous du SMIC dans notre grille de salaire conventionnelle (c'était 8 au mois d'avril).

Mais entre-temps, les organisations patronales auront gagné encore quelques mois pour augmenter les salaires et surtout elles auront mis fin à une série de 3 circulaires unilatérales sur les salaires minima de branche.

Le 8 septembre, lors de la prochaine réunion paritaire, nous reparlerons salaire de branche.

La FNIC-CGT

A DORES ET DÉJÀ TRANSMIS SES REVENDICATIONS :

- Une grille salariale avec un premier coefficient à 2 000 euros brut.
- Le déplafonnement de l'ancienneté de 15 à 20 ans, calculée sur le salaire de base du/de la salarié.e, avec une progression de 1 % par an depuis l'embauche.
- La mise en place d'un treizième mois conventionnel.
- Le déplafonnement du coefficient 290.

Les 2 dernières années ont ramené des résultats mirobolants dans notre branche, et pourtant pour les augmentations de salaire, c'est la misère! L'arrivée des fonds d'investissement dans les laboratoires démontre l'intérêt financier qu'ils nous portent. Les bilans économiques et financiers de nos entreprises le prouvent.

Nombre de salariés dans les laboratoires ont perçu des chèques de l'État (donc nos impôts) qui ne compensent que partiellement les augmentations des prix.

Il est plus que temps que nos employeurs passent aujourd'hui à la caisse et redistribuent, par du salaire pérenne et non des petites primes, les bénéfices réalisés.

NE SOYONS PAS LES OUBLIÉ.E.S DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE, <u>C'EST NOTRE TRAV</u>AIL QUI RÉMUNÈRE LE CAPITAL ET NOS EMPLOYEURS!

NOUS NE DEVONS PAS AVOIR À CHOISIR ENTRE MANGER OU SE CHAUFFER, NOUS DEVONS AVOIR UN SALAIRE QUI NOUS PERMETTE DE VIVRE DIGNEMENT !